L'ensevelissement de Jésus : Marc XV, 42-47

Autor(en): **Masson, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 129

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-380440

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'ENSEVELISSEMENT DE JÉSUS

Marc xv, 42-47

« 42 Et déjà c'était le soir, comme c'était « préparation », c'est-à-dire veille de sabbat, 43 vint Joseph d'Arimathée, honorable conseiller, qui lui aussi attendait le Règne de Dieu ; il eut l'audace de pénétrer chez Pilate et de lui demander le corps de Jésus. 44 Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort, et, ayant fait venir le centurion, il lui demanda s'il était mort depuis longtemps ; 45 et renseigné par le centurion, il concéda le cadavre à Joseph. 46 Et il acheta un linceul, le descendit [de la croix], l'enveloppa du linceul et le déposa dans un tombeau qui était creusé dans le roc, et il roula une pierre à l'entrée du tombeau. 47 Mais Marie de Magdala et Marie, mère de Josès, voulurent voir où il avait été déposé. »

Dans la première épître aux Corinthiens, xv, 3-7, saint Paul mentionne l'ensevelissement de Jésus comme un des faits principaux proclamés par l'Evangile, prêché par lui comme par les autres apôtres (v. 11). Selon plusieurs critiques, Paul ne fait que citer ici les termes d'une confession de foi de la communauté primitive (1). Ce n'est donc pas l'apôtre seulement, mais l'Eglise primitive toute entière que nous entendons confesser le : « il a été enseveli », qui a trouvé

N. B. — Leçon donnée au cours de vacances organisé par la Faculté de théologie pour les pasteurs de l'Eglise nationale vaudoise, le 5 octobre 1943.

(1) Cf. Joach. JEREMIAS, *Die Abendmahlsworte Jesu*, p. 72. Oscar CULLMANN, *Les premières confessions de foi chrétiennes*, p. 17 et 25.

place dans le Symbole des Apôtres. Quel est le sens de cette déclaration ? Pouvons-nous encore savoir quelque chose de l'ensevelissement de Jésus ? Nous chercherons à répondre à ces questions en étudiant le récit de Marc xv, 42-47, éclairé par les récits parallèles des trois autres évangiles. Nous pouvons le faire avec la conviction de porter notre attention sur un point central de la doctrine chrétienne.

Le lecteur d'une version française du Nouveau Testament ne se doute pas que le texte grec présente des difficultés de construction qui pourraient bien trahir un récit qui n'est plus parfaitement cohérent, à cause de remaniements et d'additions qu'il faudrait pouvoir discerner. Entre le verset 45 et le verset 46 il y a un changement de sujet insolite, qui disparaît si on lit le verset 46 à la suite du verset 43. Comme ni Matthieu, ni Luc ne paraissent avoir lu dans leur exemplaire de Marc les versets 44 et 45, Loisy, Klostermann, Lohmeyer y voient un développement secondaire du texte primitif de Marc, destiné à garantir par une constatation officielle la réalité de la mort du Crucifié, survenue dans un temps exceptionnellement court. Que dire de la phrase grecque qui remplit les versets 42 et 43 ? Nos versions ne parviennent à rendre en français cet enchevêtrement de participiales et de relatives explicatives qu'en le coupant en deux ou trois phrases indépendantes. D'emblée nous avons l'impression que le récit de Marc pourrait devoir sa forme actuelle à quelques violences infligées à un récit plus ancien. Cette première impression sera fortifiée par plusieurs constatations, si nous essayons, à la lumière du récit de Marc, de voir clair sur les points suivants : 1. Qui était Joseph d'Arimathée et quel fut son rôle dans l'ensevelissement de Jésus ? 2. Quel fut le caractère de la sépulture donnée par Joseph à Jésus ? 3. Quel fut le rôle des saintes femmes ?

Qui était Joseph? Nous ne nous arrêterons pas au lieu d'origine qui lui est attribué, Arimathée, bourg de Judée dont nous ne savons rien par ailleurs, assimilé par conjecture à Ramathaïm Tsophim de I Samuel 1, 1. Disons seulement qu'on ne voit pas l'intérêt que la tradition aurait eu à mettre Joseph en relation avec cette obscure bourgade, si elle n'était pas liée par un souvenir précis.

Joseph nous est présenté comme un βουλευτής. Le titre est courant chez les Grecs pour désigner le membre d'un conseil de la cité, par exemple le membre du Conseil des Cinq cents à Athènes. Pour-

quoi, dans le Nouveau Testament, ce terme ne figure-t-il que dans notre texte de Marc et le texte parallèle Luc XXIII, 50, pour désigner un membre du Sanhédrin, autorité dont il est pourtant assez souvent question ailleurs ? N'est-ce point parce que l'évangile de Marc étant destiné à des lecteurs grecs, l'auteur a tenu à ce qu'ils sachent que si Pilate, contrairement à l'usage, a consenti à l'ensevelissement d'un crucifié, c'est à la suite de l'intervention personnelle d'un βουλευτής, d'un conseiller, d'un magistrat de la cité, et non pas du premier venu ? Le qualificatif εὐσχήμων, qui accompagne le titre de βουλευτής, apporte à cette hypothèse une confirmation précieuse. Il est aussi spécifiquement grec. Il se rencontre fréquemment dans les inscriptions du II^e^ et du I^er^ siècle av. J.-C. qui célèbrent la bonne administration d'hommes revêtus de charges publiques, tandis qu'il ne figure qu'une fois dans la Septante (1). Il n'y avait pas moyen de s'y tromper : Pilate n'avait accordé le corps de Jésus ni à la populace de Jérusalem, ni à un quelconque sanhédriste, mais à un « conseiller distingué », que ses biens, ses fonctions et la considération dont il jouissait, mettaient en premier rang dans la cité ! C'en était assez pour expliquer aux lecteurs grecs de l'évangile et la démarche de Joseph auprès de Pilate et son succès. Restait à l'expliquer aux lecteurs chrétiens, et c'est le but de la proposition qui suit : ὃς καὶ αὐτὸς ἦν προσδεχόμενος τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ, « qui lui aussi attendait le Règne de Dieu »... Que devons-nous savoir encore de ce « conseiller distingué » qu'était Joseph ? Les uns avec Bernard Weiss (2), pensent que Marc veut dire que Joseph appartenait au cercle des pieux messianistes juifs qui, eux aussi, attendaient l'événement dernier, la fin de l'histoire de ce monde. Mais pourquoi dit-il : καὶ αὐτός, « lui aussi » ? Nous ne devons pas sous-entendre « comme les pieux messianistes juifs », dont il n'a pas été question dans l'évangile, mais bien « comme les disciples de Jésus » ! Aussi d'autres exégètes, ainsi Jean Weiss (3) et Schniewind (4), estiment-ils que Marc présente ici Joseph comme un disciple de Jésus. Mais que ne le dit-il clairement, comme Matthieu, plus tard, n'hésitera pas à le dire ? Il est probable que Marc déjà a voulu voir en Joseph d'Arimathée un disciple de Jésus, mais qu'il était sensible encore à la difficulté qu'il

(1) Cf. *Theol. Wörterbuch zum N.-T.*, t. II, p. 769. — (2) *Die Evangelien des Marcus und Lukas. Krit.-exeg. Komm. über das N. T.* (Göttingen 1901), p. 240. — (3) *Die Schriften des N. T.* (Göttingen 1917), t. I, p. 222. — (4) *Das N.-T. Deutsch* (Göttingen 1937), t. I, p. 153.

y avait à se représenter un membre du Sanhédrin disciple de Jésus. Ne pouvant le dire, il a néanmoins rapproché Joseph des disciples de Jésus autant qu'il était possible sans heurter trop violemment la vraisemblance historique. Dans ces conditions, nous pouvons nous demander si les mots que nous discutons ne sont pas une addition de Marc à la tradition recueillie par lui ? N'est-ce pas Marc qui, le premier, a tenté d'expliquer l'intervention de l' εὐσχήμων βουλευτής, sinon par sa qualité de chrétien, du moins par sa vive sympathie pour le mouvement messianiste de Jésus ? Et dans le récit primitif Joseph n'intervenait-il pas en qualité de Juif plutôt que de chrétien ? La suite du récit va nous permettre de trancher la question.

« Il osa pénétrer chez Pilate et lui demander le corps de Jésus. » Τολμήσας ! Pourquoi fallut-il à Joseph du courage, voire de la hardiesse, pour demander à Pilate le corps de Jésus ? Parce que c'était rompre en visière au Sanhédrin ? (1) A lire le texte tel qu'il est, il est plus naturel de penser qu'il fallait du courage pour tenter auprès de Pilate une démarche tout à fait inusitée, et bien propre à rendre son auteur suspect de sympathie pour un séditieux que le gouverneur venait d'envoyer à la croix. C'était s'exposer non seulement à un refus, mais au mécontentement, peut-être à la colère du procurateur. Il fallait vraiment être un εὐσχήμων βουλευτής, un personnage considérable et considéré, pour se permettre de lui demander le corps d'un crucifié, frappé par sa justice. A quels sentiments Joseph d'Arimathée a-t-il obéi en cette affaire ? A des sentiments de sympathie pour Jésus ? Il serait surprenant de les trouver chez un membre du Sanhédrin, et plus surprenant encore qu'il se fût réclamé d'eux auprès de Pilate. Joseph n'a-t-il pas obéi à un sentiment purement juif ? C'est plus vraisemblable. Et le sentiment assez fort pour avoir décidé l'honorable conseiller à cette démarche délicate et périlleuse ne peut avoir été que son saint respect pour la *Thora*. Le Deutéronome (XXI, 22-23) contient cette prescription : « Si l'on fait mourir un homme qui a commis un crime digne de mort, et que tu l'aies pendu à un bois, son cadavre ne passera pas la nuit sur le bois ; mais tu l'enterreras le jour même, car celui qui est pendu au bois est un objet de malédiction auprès de Dieu, et tu ne souilleras point le pays que l'Eternel ton Dieu te donne ». Un texte de la *Guerre juive* de

(1) G. BALDENSPERGER, *Le tombeau vide. La légende et l'histoire* (Paris, Alcan, 1935), p. 15.

l'historien Josèphe (IV, 5, 2) atteste le souci des Juifs du temps de Jésus d'observer cette prescription. Ils en avaient même étendu l'application et justifiaient par elle leur usage d'enterrer leurs morts le jour même du décès [1]. Quelle horreur devait inspirer aux Juifs l'idée qu'un cadavre resterait pendu au bois pendant la nuit du sabbat, et du sabbat de la fête des Azymes ! Autant il serait invraisemblable que Joseph eût affiché devant Pilate de la sympathie pour Jésus, autant il est vraisemblable qu'il ait représenté au gouverneur combien les Juifs supporteraient malaisément que restât « pendu au bois » pendant la nuit du sabbat des Azymes un cadavre, cause de souillure pour le pays. Nous pourrions comprendre ainsi que Pilate ait accordé l'autorisation demandée, car les Romains respectaient, en général, les coutumes des peuples sujets, et ils évitaient avec soin de blesser les Juifs dans leurs sentiments religieux [2].

L'ensevelissement proprement dit ne nous retiendra pas longtemps. Si Jésus est mort à trois heures de l'après-midi (v. 34), Joseph d'Arimathée a dû se hâter, car il fallait que tout fût achevé avant que « luise le sabbat », comme dit Luc XXIII, 54, c'est-à-dire avant que brillât la première étoile. Joseph arrive à Golgotha muni d'un linceul (σινδών) acheté par lui. C'était, selon Lohmeyer [3], une longue et large bande de toile que l'on enroulait autour du cadavre. Joseph descend de la croix le corps de Jésus, l'enveloppe du linceul, puis le dépose dans un tombeau quelconque, creusé dans le roc, comme il s'en trouvait beaucoup dans les environs de la ville. Enfin, selon l'usage, il roule une pierre contre la porte du tombeau pour en interdire l'accès. D'après le récit de Marc, Joseph n'a rien fait pour le corps de Jésus que n'ait pu faire un Juif animé de la seule préoccupation rituelle que nous avons signalée plus haut. Rien n'indique que cette sépulture sommaire ait été provisoire et que d'autres pussent songer à la compléter.

(1) *Strak-Billerbeck*, t. I, p. 1047. — (2) Pourquoi Joseph ne s'est-il pas occupé aussi des deux autres crucifiés ? A cette objection, nous pouvons répondre par plusieurs observations. 1. Selon les évangiles, Jésus a expiré sur la croix dans un temps exceptionnellement court ; les deux autres suppliciés peuvent fort bien ne pas être encore morts quand vint le soir. 2. Jean XIX, 31-33 a conservé une tradition qui confirme cette conjecture et, de plus, attribue aux Juifs la démarche qui, d'après notre interprétation du récit de Marc, aurait été faite par Joseph seul. 3. Le récit de Marc est stylisé, dépouillé de tous les détails qui n'intéressaient pas l'Eglise : Joseph a été probablement le porte parole des Juifs et l'on a peine à concevoir qu'il ait été seul pour descendre Jésus de la croix et le déposer dans la tombe. — (3) *Das Evangelium das Marcus, Krit. exeg. Komm. über das N. T.* (Göttingen 1937).

La conclusion du récit de Marc, v. 47, est fort embarrassante. « Marie de Magdala et Marie [mère] de Josès, ἐθεώρουν ποῦ τέθειται. Comme le remarquait avec raison Bernard Weiss dans son commentaire : « Le parfait, τέθειται, montre que les femmes arrivèrent une fois l'ensevelissement terminé »... Ce détail a échappé aux auteurs de nos versions françaises qui ont traduit : « ...regardaient où on le mettait », faisant ainsi des deux femmes des témoins oculaires de l'ensevelissement ! Il est difficile, il est vrai, de conserver en français les temps des verbes grecs. Il semble cependant que le parfait τέθειται soit le plus important et que nous devions en sauvegarder le sens : tout était fini quand les femmes se sont approchées et elles n'ont pu voir que l'emplacement de la tombe. Dès lors, il paraît indiqué de reconnaître à l'imparfait ἐθεώρουν un sens *de conatu* et de traduire : « ...voulurent voir où il avait été déposé ». Si nous entendons bien le texte de Marc, du groupe des Galiléennes qui ont assisté à distance au supplice de Jésus (xv, 40), et qui sans doute ont vu de loin Joseph et ses gens emporter le corps de leur maître, deux femmes se sont détachées, quand Joseph se fut retiré, pour repérer l'endroit où Jésus avait été déposé. Rien, dans ce v. 47, n'annonce le récit suivant (xvi, 1-8) qui raconte comment, le premier jour de la semaine, les saintes femmes sont revenues au tombeau pour embaumer le corps du Sauveur (xvi, 1). Seulement, il importe de le remarquer, les femmes ne se sont pas associées aux funérailles rapides faites à Jésus par Joseph d'Arimathée. Tout était terminé quand elles vinrent voir l'emplacement du tombeau. L'attitude des femmes confirme ce que nous avons cru pouvoir dire de Joseph et de son rôle : Joseph n'était pas un disciple de Jésus et Jésus a été enseveli par des mains étrangères.

Si notre exégèse est valable, nous devons en conclure que le récit de Marc repose sur une tradition plus ancienne qui racontait que Jésus avait été enseveli à la hâte, à la tombée de la nuit, par Joseph d'Arimathée. Ce sanhédriste influent avait obtenu de Pilate que le corps du crucifié ne demeurât point « pendu au bois », pendant le sabbat particulièrement solennel des Azymes, et que satisfaction fût donnée ainsi à la Loi et aux sentiments des Juifs. Marc déjà, nous l'avons remarqué, s'est efforcé de présenter cette tradition sous une forme qui s'accordât avec son sentiment chrétien. Il est intéressant de voir ce qu'il est advenu de son récit dans les trois autres évangiles, et en particulier dans les évangiles de Matthieu et de Luc,

auxquels il a servi de source. Je dois me borner ici à indiquer sommairement les résultats de cette comparaison :

1. Marc, par les mots ὃς καὶ αὐτὸς ἦν προσδεχόμενος τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ (v. 43) avait suggéré à ses lecteurs l'idée que Joseph d'Arimathée était un Juif sympathisant, qui avait pourvu à la sépulture de Jésus par piété envers le Maître.

2. Matthieu (XXVII, 57) est entré résolument dans la voie indiquée par Marc. Il a écarté tous les obstacles. S'il est impossible de concilier la qualité de βουλευτής avec celle de disciple de Jésus, Joseph ne sera plus qu'« un homme riche d'Arimathée », ὃς καὶ αὐτὸς ἐμαθητεύθη τῷ Ἰησοῦ. Et un disciple qui sait ce qu'il doit à son Maître, qui n'a plus besoin de courage pour se présenter devant Pilate [1], parce que, de la part d'un disciple, son geste est tout naturel. En la personne de Joseph d'Arimathée, l'Eglise elle-même se penche sur le corps de son Seigneur et le dépose avec amour dans la tombe.

3. Luc a jugé la qualité de disciple de Jésus inconciliable avec celle de βουλευτής, mais, contrairement à Matthieu, il a estimé indispensable à l'intelligence du récit de présenter Joseph comme un βουλευτής. Mais il est vrai, un βουλευτής tout à fait différent des autres, un ἀνὴρ ἀγαθὸς καὶ δίκαιος (XXIII, 50), qui ne s'était pas associé à l'entreprise détestable de ses collègues, et qui « attendait le Règne de Dieu » (XXIII, 51). Ainsi, pour Luc, Joseph était au moins un pieux messianiste juif, dont la bienveillance envers Jésus n'est pas douteuse. La sépulture qu'il lui procurera sera comme une réparation de l'injustice consommée sur le Calvaire.

4. Dans l'évangile de Marc (XV, 46), Jésus reçoit une sépulture sommaire ; son corps est déposé dans le premier tombeau venu, dont Joseph ferme l'entrée avec une pierre.

5. Luc ajoute un détail qui suffit à changer la signification de la scène : Joseph couche Jésus dans un tombeau « où personne encore n'avait été déposé » (XXIII, 53). Le tombeau était digne de recevoir le corps du Seigneur. Cela au moins lui a été accordé ! La proximité du sabbat n'a pas permis à Joseph d'en faire davantage, mais déjà, ajoute Luc (XXIII, 55 et 56), les saintes femmes se préparent à compléter la toilette funèbre du corps du Seigneur.

(1) Matthieu a omis le participe τολμήσας de Marc XV, 43.

6. Matthieu insiste plus encore sur le caractère honorable de la sépulture que Joseph a su donner à Jésus : il l'a enveloppé d'un « linceul propre » (XXVII, 59) et le « tombeau neuf » était « son propre tombeau », qu'il avait creusé dans le roc. Un disciple pouvait-il faire plus pour le Maître ?

7. Si, dans les Synoptiques, l'ensevelissement de Jésus est quelque peu précipité et sommaire, dans le quatrième évangile (XIX, 38-42), il ne laisse plus rien à désirer : Jésus a été enseveli par les mains pieuses de Joseph d'Arimathée et de Nicodème, qui étaient ses disciples en secret. Ces deux hommes ont fait sa toilette funèbre selon les règles et avec dévotion ; ils ont déposé son corps dans un tombeau neuf, sis dans un lieu paisible et frais, un jardin.

* * *

Nous avons maintenant à dégager des constatations faites au cours de notre enquête quelques conclusions historiques et théologiques.

1. A lire les récits les plus tardifs de l'ensevelissement de Jésus, nous apprenons comment l'Eglise l'aurait raconté, si elle en avait pu forger le récit à sa guise : l'Eglise aurait raconté que Jésus avait été enseveli par un ou plusieurs de ses disciples et qu'il avait reçu la plus honorable des sépultures. Or, nous pouvons encore discerner à l'origine de la tradition évangélique — dont l'évangile de Marc nous présente la forme la plus ancienne — le souvenir d'une sépulture sommaire accordée à Jésus par un Juif animé de préoccupations purement juives. Dans ces conditions, il ne paraît pas historiquement vraisemblable que la tradition ait créé ce récit primitif, si peu fait pour lui plaire qu'elle s'est hâtée de le remanier dans la mesure du possible et de lui donner une forme qui s'accordât avec les sentiments du peuple chrétien. A voir dans quel sens la tradition évangélique a évolué de l'évangile de Marc à l'évangile de Jean, comment elle a fait de Joseph d'Arimathée un chrétien, ou au moins un Juif sympathisant, comment la tombe de fortune du récit de Marc est devenue un tombeau de choix, réservé au Seigneur par la Providence, il est invraisemblable que le récit de l'intervention de Joseph d'Arimathée, sous la forme ancienne utilisée par Marc, soit l'œuvre de la tradition chrétienne et que ce récit n'ait pas de solides attaches avec l'histoire.

2. Notre première conclusion a quelque importance, puisque jusqu'à la guerre, certaine école critique et historique croyait devoir

sous-estimer systématiquement la valeur historique des évangiles. Il n'est pas un fait qu'ils rapportent qui n'ait été mis en doute. Ce scepticisme à l'égard de la valeur historique des évangiles est même répandu dans le grand public par des ouvrages qui peuvent impressionner par l'érudition dont ils font étalage. Ainsi le gros livre de Charles Guignebert [1], professeur d'histoire du christianisme à la Sorbonne, contient sur le sujet qui nous occupe les lignes suivantes : « La vérité est que nous ne savons pas et que, selon toute apparence, les disciples n'ont pas su plus que nous, où le corps de Jésus, descendu de la Croix, probablement par les bourreaux, a été jeté ; il y a chance pour que ç'ait été au pourrissoir des suppliciés, plutôt que dans un tombeau neuf ». A ces négations, qui se donnent pour historiquement fondées, nous ne pouvons répondre qu'en nous plaçant résolument sur le terrain de l'histoire et en recourant à ses critères. Or, les récits des évangiles, méthodiquement interrogés, comme nous avons essayé de le faire, nous permettent de retenir comme fait historique l'ensevelissement de Jésus par Joseph d'Arimathée, qu'il ait agi en son nom seulement ou au nom de la communauté juive. Derrière les mots de la plus ancienne confession de foi chrétienne : « et il a été enseveli » (I Cor. xv, 4 *a*), il n'y a pas une pieuse fiction, mais un fait attesté par les évangiles avec une suffisante vraisemblance historique.

3. Il faut en convenir : dans la réalité de l'histoire, pour autant que nous pouvons l'apercevoir, l'ensevelissement de Jésus paraît avoir été assez différent de l'idée que s'en est faite, pour finir, la tradition de l'Eglise. Le fait n'est pas consolant, mais brutal et cruel. Il n'annonce pas encore la résurrection, il consomme l'œuvre de la Puissance des ténèbres. Jusque dans la tombe, Jésus est « livré entre les mains des hommes pécheurs » (Luc xxiv, 7). Certes, il n'est pas indispensable que l'Eglise le sache et la foi ne perd rien à l'ignorer. Mais peut-être n'est-il pas inutile de faire observer que la foi ne perd rien à le savoir ! Si l'exégèse historique, uniquement soucieuse de la réalité du fait et de sa vraie nature, oblige le croyant à réviser l'idée qu'il se faisait de l'ensevelissement de Jésus, elle ne le laisse pas devant une négation ou devant un point d'interrogation. Par le chemin qui lui est propre, elle le conduit aussi, sur les pas de Joseph

(1) *Jésus*. Bibliothèque de synthèse historique (Paris, 1933), p. 615.

d'Arimathée, jusqu'au tombeau de Jésus. Cela seul importe, pour qu'il puisse répéter avec toute l'Eglise : « il a été enseveli ».

Quant au théologien, il a tout à gagner à méditer le résultat de l'exégèse historique, car il est évident qu'il ne pourrait rien dire de l'ensevelissement de Jésus, qui dès les premiers jours a été mentionné dans les confessions de foi de l'Eglise, s'il n'était pas convaincu de l'historicité du fait, de la seule manière dont il peut en être valablement convaincu ! Mais il y a plus ! Le théologien saura gré à l'analyse historique des textes de le prémunir contre la tentation toujours renaissante de la *theologia gloriæ*, en l'obligeant à mesurer l'abaissement du Fils de Dieu et à se représenter ce qu'a signifié son incarnation. La Passion de Jésus a été un drame plus sombre encore que ne le laisse penser le récit des évangiles, éclairé déjà, çà et là, de la lumière de la résurrection. Non seulement Jésus a été crucifié entre deux λησταί [1], des zélotes, les terroristes de ce temps, avec lesquels le pouvoir romain l'a confondu, mais il n'a dû d'être enseveli rapidement, au soir de sa mort, qu'à l'horreur sacrée, inspirée aux autorités du peuple de Dieu par l'idée que son cadavre de maudit « pendu au bois » pourrait souiller le pays d'Israël.

4. L'ensevelissement de Jésus n'a certainement rien ajouté à sa mort sur la croix, mais il se situe sur la même ligne dont il est le terme désolé. Quand Marie de Magdala et Marie, mère de Josès, s'approchèrent pour voir où le corps de Jésus avait été déposé, tout était accompli. S'il en est ainsi, les mots καὶ ὅτι ἐτάφη dans I Cor. xv, 3 et 4 doivent être rattachés à ceux qui précèdent : ὅτι Χρίστος ἀπέθανεν plutôt qu'à ceux qui suivent : καὶ ὅτι ἐγήγερται : l'ensevelissement consomme l'œuvre de la mort, plutôt qu'il ne prélude à la résurrection. « L'homme », dit Karl Barth, « n'est pas encore tout à fait mort, avant qu'il ne soit seul dans son tombeau, après que les autres hommes s'en sont allés. Le Christ, lui aussi, lui d'abord, lui centralement, a connu cette solitude du tombeau »[2]. Saint Paul respecte ce rapport du tombeau avec la mort quand il dit : « Nous avons donc été ensevelis avec lui [le Christ], par le baptême qui nous fait participer à sa mort... » (Rom. vi, 4), ou encore : « car vous avez

(1) Cf. Rengstorf dans *Theol. Wörterbuch zum N. T.*, t. IV, p. 262-267. — (2) *La Confession de foi de l'Eglise.* Explication du Symbole des Apôtres d'après le catéchisme de Calvin. Cahiers théologiques de l'actualité protestante n° 2 (Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1943), p. 49.

été ensevelis avec lui [le Christ] par le baptême... » (Col. II, 12). Dans ces textes, il n'est plus seulement question de Jésus, mais aussi des croyants, et des croyants de tous les temps. L'histoire de Jésus devient ici encore notre histoire : « Nous avons été ensevelis avec lui ! » Ayant participé par le baptême à toute la grâce apportée par le Christ à l'Eglise, nous sommes descendus avec lui dans le tombeau. Et c'est bien un aspect de la grâce du Christ. Il fait bon savoir que l'homme que nous sommes de naissance, l'homme terrestre et charnel, vendu au péché (Rom. VII, 14), a disparu avec le Christ dans la tombe : son histoire est finie, son compte a été réglé. Si paradoxal que cela paraisse, nous avons déjà été enterrés, la tombe s'est déjà refermée sur nous. Croyants, nous sommes pareils à des gens qui, au cimetière, pourraient s'arrêter devant leur propre tombe, et, à sa vue, prendraient conscience de la nouveauté de leur vie, qui ne peut et ne doit plus rien avoir de commun avec celle qui s'est terminée là. S'il n'en est pas ainsi, si nous réalisons mal cette rupture radicale avec le passé pour être tout entiers à la nouveauté du présent et de l'avenir qui nous sont donnés en Christ, ce n'est pas que Christ ne soit mort pour nos péchés et n'ait été enseveli, c'est que nous avons refusé de reconnaître en sa mort notre mort et en sa tombe notre tombe. Il n'en est pas moins vrai que, selon Paul, toute vie chrétienne digne de ce nom commence au delà de la croix et au delà du sépulcre de Jésus-Christ, parce qu'elle est vie donnée à nouveau à ceux qui l'avaient perdue, résurrection, miracle toujours renouvelé de la grâce de Dieu.

Charles MASSON.